REPUBLIQUE FRANÇAISE

Syndicat mixte - SYMEVAD (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET: 20000720100037

POSTE COMPTABLE: TRESORERIE HENIN BEAUMONT

M 14

Compte administratif voté par nature

BUDGET: PRINCIPAL (3)

ANNEE 2020

⁽¹⁾ Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

⁽²⁾ A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

⁽³⁾ Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

1 - Informations generales (5)	
A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
II - Présentation générale du budget	
A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	8
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	12
III - Vote du budget	
A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	13
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	15
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	16
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	17
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	18
	10
IV - Annexes (6)	
A - Eléments du bilan	
A1 - Présentation croisée par fonction (1)	Sans Objet
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	Sans Objet
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	19
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	20
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	24
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	25
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	Sans Objet
A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	Sans Objet
A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
A4 - Etat des provisions	Sans Objet
A5 - Etalement des provisions A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	Sans Objet 27
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Bepenses A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	28
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Ponctionnement (2) A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Investissement (3)	Sans Objet
A7.3.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (4)	Sans Objet
A7.3.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (4)	Sans Objet
A7.4.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	30
A7.4.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	31
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet
A10.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	32
A10.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	34
A10.3 - Opérations liées aux cessions	Sans Objet
A10.4- Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	35
A10.5 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	36
A11 - Etat des travaux en régie	Sans Objet
A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	Sans Objet
B - Engagements hors bilan	
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	37
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	38

SYMEVAD - PRINCIPAL - CA - 2020

B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet
C - Autres éléments d'informations	
C1.1 - Etat du personnel	39
C1.2 - Actions de formation des élus	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	42
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	Sans Objet
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	43
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	44
C3.6 - Identification des flux croisés	Sans Objet

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes

D2 - Arrêté et signatures

46

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

⁽¹⁾ Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Il n'a cependant pas à être produit par les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

⁽²⁾ Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (article L. 2221-11 du CGCT).

⁽³⁾ Cf. article R. 2313-3 du CCGT.

⁽⁴⁾ Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers.

⁽⁵⁾ Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « *Informations générales* » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

⁽⁶⁾ Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Code INSEE	SYMEVAD	CA
62321	PRINCIPAL	2020

I – INFORMATIONS GENERALES INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	320 795
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) : Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	0

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab.	Moyennes nationales du
Fiscal	Financier	(population DGF)	potentiel financier par habitants de la strate
0,00	0,00	0,00	0,00

	Informations financières – ratios (2)	Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses d'exploitation / Dépenses réelles de fonctionnement	97,08 %	0,00 %
2	Produit d'exploitation domaine / Recettes réelles de fonctionnement	9,03 %	0,00 %
3	Transferts reçus / Recettes réelles de fonctionnement	78,06 %	0,00 %
4	Emprunts réalisés / Dépenses d'équipement brut	0,00 %	0,00 %
5	Encours de la dette	0,00	0

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

⁽¹⁾ Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

⁽²⁾ Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

⁽³⁾ Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	В

POUR MEMOIRE(1)

- I L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau (2) du chapitre pour la section de fonctionnement.
- au niveau (2) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (3) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
- avec (4) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (5) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

- (1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.
- (2) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
- (3) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.
- (4) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.
- (5) A compléter par un seul des deux choix suivants :
 - semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
 - budgétaires (délibération n° du).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

EXECUTION DU BUDGET			
		DEPENSES	RECETTES
REALISATIONS	Section de fonctionnement	а 34 510 787,23	g 26 577 153,76
DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'investissement	в 4 218 381,72	2 н 6 356 782,92
		+	+
REPORTS DE	Report en section de fonctionnement (002)	c 0,00 (si déficit)	9 919 114,74 (si excédent)
L'EXERCICE N-1	Report en section d'investissement (001)	D 0,00 (si déficit)	2 034 305,09 (si excédent)
		=	=
	TOTAL (réalisations + reports)	= A+B+C+D 38 729 168,9	5 = G+H+I+J 44 887 356,51
RESTES A	Section de fonctionnement	Е 0,00	0,00
REALISER A REPORTER EN	Section d'investissement	F 1 506 518,80	6 L 10 237,50
N+1 (1)	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F 1 506 518,80	6 = K+L 10 237,50
DEOLU TAT	Section de fonctionnement	= A+C+E 34 510 787,23	36 496 268,50
RESULTAT CUMULE	Section d'investissement	= B+D+F 5 724 900,56	B = H+J+L 8 401 325,51

DETAIL DES RESTES A REALISER

= A+B+C+D+E+F

40 235 687,81

= G+H+I+J+K+L

44 897 594,01

TOTAL CUMULE

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL	DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	Е 0,00	κ 0,00
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
70	Produits services, domaine et ventes div		0,00
73	Impôts et taxes		0,00
74	Dotations et participations		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
TOTAL	DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	F 1 506 518,86	L 10 237,50
010	Stocks (4)	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	10 237,50
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	82 600,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00

SYMEVAD - PRINCIPAL - CA - 2020

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
21	Immobilisations corporelles	1 123 918,86	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	300 000,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

⁽¹⁾ Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts	Crédits empl	loyés (ou restant à	employer)	
·		(BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
011	Charges à caractère général	29 211 063,10	25 264 835,02	2 364 859,33	0,00	1 581 368,75
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 502 108,00	1 401 889,96	141,31	0,00	100 076,73
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	101 831,00	101 736,60	0,00	0,00	94,40
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
То	tal des dépenses de gestion courante	30 815 002,10	26 768 461,58	2 365 000,64	0,00	1 681 539,88
66	Charges financières	1 041 621,29	814 919,67	61 222,59	0,00	165 479,03
67	Charges exceptionnelles	17 338,37	14 363,37	0,00	0,00	2 975,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
022	Dépenses imprévues	0,00				
	Total des dépenses réelles de fonctionnement	31 873 961,76	27 597 744,62	2 426 223,23	0,00	1 849 993,91
023	Virement à la section d'investissement (2)	0,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	4 500 899,38	4 486 819,38			14 080,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
	Total des dépenses d'ordre de fonctionnement	4 500 899,38	4 486 819,38			14 080,00
	TOTAL	36 374 861,14	32 084 564,00	2 426 223,23	0,00	1 864 073,91
D 002	Pour information Déficit de fonctionnement reporté de N-1	(3) 0,00				

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé		Crédits empl	oyés (ou restant à	employer)	
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
013	Atténuations de charges	14 500,00	10 743,33	0,00	0,00	3 756,67
70	Produits services, domaine et ventes div	37 500,00	14 000,00	13 300,00	0,00	10 200,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	20 089 386,18	17 902 536,87	2 191 800,68	0,00	-4 951,37
75	Autres produits de gestion courante	2 169 997,85	1 623 191,84	674 772,58	0,00	-127 966,57
Т	otal des recettes de gestion courante	22 311 384,03	19 550 472,04	2 879 873,26	00,0	-118 961,27
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	3 310 812,20	3 313 258,31	0,00	0,00	-2 446,11
78	Reprises provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
	Total des recettes réelles de fonctionnement	25 622 196,23	22 863 730,35	2 879 873,26	0,00	-121 407,38
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	833 550,17	833 550,15			0,02
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
	Total des recettes d'ordre de fonctionnement	833 550,17	833 550,15			0,02
	TOTAL	26 455 746,40	23 697 280,50	2 879 873,26	0,00	-121 407,36
R 002	Pour information Excédent de fonctionnement reporté de N-1	(3) 9 919 114,74				

⁽¹⁾ Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

⁽²⁾ DF 023 = RI 021; DI 040 = RF 042; RI 040 = DF 042; DI 041 = RI 041; DF 043 = RF 043.

⁽³⁾ Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	207 238,00	54 899,50	82 600,00	69 738,50
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	3 965 765,00	377 578,83	1 123 918,86	2 464 267,31
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	456 500,00	0,00	300 000,00	156 500,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	4 629 503,00	432 478,33	1 506 518,86	2 690 505,81
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	2 942 672,72	2 942 672,72	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	2 942 672,72	2 942 672,72	0,00	0,00
45	Total des opé. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	des dépenses réelles d'investissement	7 572 175,72	3 375 151,05	1 506 518,86	2 690 505,81
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	833 550,17	833 550,15		0,02
041	Opérations patrimoniales (1)	9 680,52	9 680,52		0,00
Total	des dépenses d'ordre d'investissement	843 230,69	843 230,67		0,02
	TOTAL	8 415 406,41	4 218 381,72	1 506 518,86	2 690 505,83
	Pour information	(2) 0,00			
D 001	Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	1 553 376,70	1 543 139,20	10 237,50	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	1 553 376,70	1 543 139,20	10 237,50	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	317 143,82	317 143,82	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
	Total des recettes financières	317 143,82	317 143,82	0,00	0,00
45	Total des opé. pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Tota	Il des recettes réelles d'investissement	1 870 520,52	1 860 283,02	10 237,50	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement (1)	0,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	4 500 899,38	4 486 819,38		14 080,00
041	Opérations patrimoniales (1)	9 680,52	9 680,52		0,00
Tota	l des recettes d'ordre d'investissement	4 510 579,90	4 496 499,90		14 080,00
	TOTAL	6 381 100,42	6 356 782,92	10 237,50	14 080,00

SYMEVAD - PRINCIPAL - CA - 2020

Chap.	Libellé		edits ouverts P+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
	Pour information	(2)	2 034 305,09			
R 001	Solde d'exécution positif reporté de N-1					

- (1) DF 023 = RI 021; DI 040 = RF 042; RI 040 = DF 042; DI 041 = RI 041; DF 043 = RF 043.
- (2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).
- (3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.
- (4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.
- (5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	27 629 694,35		27 629 694,35
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 402 031,27		1 402 031,27
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	101 736,60		101 736,60
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66 67 68 71	Charges financières Charges exceptionnelles Dot. aux amortissements et provisions Production stockée (ou déstockage) (3)	876 142,26 14 363,37 0,00	0,00 0,00 4 486 819,38 0,00	876 142,26 14 363,37 4 486 819,38 0,00
	Dépenses de fonctionnement – Total	30 023 967,85	4 486 819,38	34 510 787,23
D (Pour information 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1			0,00

	INVESTISSEMENT	Opéra	ations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 13 <i>15</i>	Dotations, fonds divers et réserves Subventions d'investissement Provisions pour risques et charges (5)		0,00 0,00	0,00 833 550,15 0,00	0,00 833 550,15 0,00
16 18	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire) Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8)	2 942 672,72 0,00	0,00	2 942 672,72 0,00
	Total des opérations d'équipement		0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations (5)			0,00	0,00
20 204 21 22 23 26 27 28 29	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6) Subventions d'équipement versées Immobilisations corporelles (6) Immobilisations reçues en affectation (6) Immobilisations en cours (6) Participations et créances rattachées Autres immobilisations financières Amortissement des immobilisations (reprises) Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)	(9)	54 899,50 0,00 377 578,83 0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00 9 680,52 0,00 0,00 0,00	54 899,50 0,00 377 578,83 0,00 9 680,52 0,00 0,00 0,00
39 45 481	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5) Total des opérations pour compte de tiers (7) Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (5)			0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (5)			0,00	0,00
3	Stocks		0,00	0.00	0,00
	Dépenses d'investissement –Total		3 375 151,05	843 230,67	4 218 381,72
D 0	Pour information 01 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				0,00

⁽¹⁾ Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

⁽²⁾ Voir liste des opérations d'ordre.

⁽³⁾ Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

⁽⁴⁾ Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

⁽⁵⁾ Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁶⁾ Hors chapitres « opérations d'équipement ».

⁽⁷⁾ Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

⁽⁸⁾ A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

⁽⁹⁾ En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	10 743,33		10 743,33
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	27 300,00		27 300,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00		0,00
74	Dotations et participations	20 094 337,55		20 094 337,55
75 76 77 78 79	Autres produits de gestion courante Produits financiers Produits exceptionnels Reprise sur amortissements et provisions Transferts de charges	2 297 964,42 0,00 3 313 258,31 0,00	0,00 0,00 833 550,15 0,00 0,00	2 297 964,42 0,00 4 146 808,46 0,00 <i>0,00</i>
	Recettes de fonctionnement – Total	25 743 603,61	833 550,15	26 577 153,76
R 002	Pour information 2 Excédent de fonctionnement reporté de N-1			9 919 114,74

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 1068	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068) Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00 317 143,82	0,00	0,00 317 143,82
13 <i>15</i>	Subventions d'investissement Provisions pour risques et charges (4)	1 543 139,20	0,00 <i>0,00</i>	1 543 139,20 0,00
16 18	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire) Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00 (8) 0,00	0,00	0,00 0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20 204 21 22 23 26 27 28 29	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5) Subventions d'équipement versées Immobilisations corporelles(5) Immobilisations reçues en affectation(5) Immobilisations en cours(5) Participations et créances rattachées Autres immobilisations financières Amortissement des immobilisations Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)	(9) 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	9 680,52 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 4 486 819,38 0,00	9 680,52 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 4 486 819,38 0,00
39 45 481	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4) Opérations pour compte de tiers (7) Charges à rép. sur plusieurs exercices	0,00	0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3	Stocks	0,00	0,00	0,00
	Recettes d'investissement – Total	1 860 283,02	4 496 499,90	6 356 782,92
R 00	Pour information 1 Solde d'exécution positif reporté de N-1			2 034 305,09

⁽¹⁾ Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

⁽²⁾ Voir liste des opérations d'ordre.

⁽³⁾ Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

⁽⁴⁾ Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁵⁾ Hors chapitres « opérations d'équipement ».

⁽⁶⁾ Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

⁽⁷⁾ A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

⁽⁸⁾ En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.



Chap/	Libellé (1)		Crédits employés (ou restant à employer)			
art (1)		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
011	Charges à caractère général	29 211 063,10	25 264 835,02	2 364 859,33	0,00	1 581 368,75
60611	Eau et assainissement	1 360,00	497,75	0,00	0,00	862,25
60612	Energie - Electricité	7 800,00	6 125,92	350,00	0,00	1 324,08
60622	Carburants	3 200,00	1 974,51	43,32	0,00	1 182,17
60631	Fournitures d'entretien	2 400,00	1 614,16	0,00	0,00	785,84
60632	Fournitures de petit équipement	33 470,00	12 667,56	111,99	0,00	20 690,45
60636	Vêtements de travail	20 500,00	6 140,04	2 284,97	0,00	12 074,99
6064 6067	Fournitures administratives Fournitures scolaires	1 500,00 950 758,83	585,56 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	914,44 950 758,83
6068	Autres matières et fournitures	24 000,00	7 252,74	322,01	0,00	16 425,25
611	Contrats de prestations de services	26 775 033,00	24 333 154,63	2 227 714,10	0,00	214 164,27
6132	Locations immobilières	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6135	Locations mobilières	31 362,00	32 265,83	1 200,69	0,00	-2 104,52
61521	Entretien terrains	12 940,00	9 550,00	0,00	0,00	3 390,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	5 300,00	3 029,50	0,00	0,00	2 270,50
61551	Entretien matériel roulant	0,00	395,86	0,00	0,00	-395,86
61558	Entretien autres biens mobiliers	500,00	487,97	0,00	0,00	12,03
6156	Maintenance	23 690,00	21 025,39	350,24	0,00	2 314,37
6161	Multirisques	31 190,00	25 341,28	0,00	0,00	5 848,72
617	Etudes et recherches	190 180,00	53 810,00	3 800,00	0,00	132 570,00
6182	Documentation générale et technique	1 600,00 6 000,00	824,21 3 360,00	0,00 741,00	0,00 0,00	775,79 1 899,00
6184 6185	Versements à des organismes de formation Frais de colloques et de séminaires	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
6188	Autres frais divers	53 040,59	22 823.08	240,00	0,00	29 977,51
6226	Honoraires	23 785,74	30 155,74	0,00	0,00	-6 370,00
6228	Divers	3 400,00	3 715,70	0,00	0,00	-315,70
6231	Annonces et insertions	10 000,00	4 916,00	0,00	0,00	5 084,00
6232	Fêtes et cérémonies	600,00	1 543,34	318,94	0,00	-1 262,28
6236	Catalogues et imprimés	47 100,00	6 826,24	0,00	0,00	40 273,76
6237	Publications	5 174,00	4 824,00	950,00	0,00	-600,00
6238	Divers	1 225,00	0,00	0,00	0,00	1 225,00
6247	Transports collectifs	3 600,00	0,00	0,00	0,00	3 600,00
6248	Divers	0,00	205,00	190,00	0,00	-395,00
6251	Voyages et déplacements	3 100,00	610,84	0,00	0,00	2 489,16
6256	Missions	700,00	147,08	75,18	0,00	477,74
6257 6261	Réceptions Frais d'affranchissement	5 000,00	756,94	106,30	0,00	4 136,76
6262	Frais de télécommunications	3 500,00 12 600,00	1 638,55 13 076,12	250,00 1 358,64	0,00 0,00	1 611,45 -1 834,76
627	Services bancaires et assimilés	12 600,00	0,00	0,00	0,00	12 600,00
6281	Concours divers (cotisations)	1 050,00	18 468,13	0,00	0,00	-17 418,13
6288	Autres services extérieurs	283 303,94	80 517,63	123 424,95	0,00	79 361,36
63512	Taxes foncières	617 000,00	553 094,00	0,00	0,00	63 906,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	1 413,72	1 027,00	0,00	-2 440,72
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 502 108,00	1 401 889,96	141,31	0,00	100 076,73
6218	Autre personnel extérieur	0,00	461,75	0,00	0,00	-461,75
6331	Versement de transport	14 145,00	13 492,32	0,00	0,00	652,68
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	747,00	715,20	0,00	0,00	31,80
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	17 288,00	15 417,60	0,00	0,00	1 870,40
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	2 358,00	2 248,68	0,00	0,00	109,32
64111	Rémunération principale titulaires	503 645,00	461 475,11	0,00	0,00	42 169,89
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	24 198,00	23 839,47	0,00	0,00	358,53
64118	Autres indemnités titulaires	186 417,00	168 035,66	0,00	0,00	18 381,34
64131 64138	Rémunérations non tit. Autres indemnités non tit.	279 467,00 61 950,00	242 750,55 100 761,34	0,00 0,00	0,00 0,00	36 716,45 -38 811,34
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	164 895,00	156 576,58	0,00	0,00	8 318,42
6453	Cotisations aux caisses de retraites	178 986,00	165 531,07	0,00	0,00	13 454,93
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	13 162,00	11 995,50	0,00	0,00	1 166,50
6455	Cotisations pour assurance du personnel	9 000,00	5 606,77	0,00	0,00	3 393,23
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	6 000,00	5 724,00	141,31	0,00	134,69
6475	Médecine du travail, pharmacie	8 000,00	4 651,00	0,00	0,00	3 349,00
6478	Autres charges sociales diverses	29 850,00	22 607,36	0,00	0,00	7 242,64
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	101 831,00	101 736,60	0,00	0,00	94,40
6531	Indemnités	46 100,00	47 201,60	0,00	0,00	-1 101,60
6532	Frais de mission	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
6533	Cotisations de retraite	3 000,00	2 814,39	0,00	0,00	185,61

Chap/	Libellé (1)		Crédits emplo	yés (ou restant a	à employer)	
art (1)	`,	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
6541	Créances admises en non-valeur	511,00	510,02	0,00	0,00	0,98
6542	Créances éteintes	210,00	210,00	0,00	0,00	0,00
65738	Subv. fonct. Autres organismes publics	25 000,00	25 000,00	0,00	0,00	0,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	26 000,00	26 000,00	0,00	0,00	0,00
65888	Autres	10,00	0,59	0,00	0,00	9,41
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	00,00
TOTA	L DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)	30 815 002,10	26 768 461,58	2 365 000,64	0,00	1 681 539,88
66	Charges financières (b)	1 041 621,29	814 919,67	61 222,59	0,00	165 479,03
66111	Intérêts réglés à l'échéance	965 340,97	883 691,81	0,00	0,00	81 649.16
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	66 280,32	-68 772,14	61 222,59	0,00	73 829,87
6615	Intérêts comptes courants et de dépôts	10 000,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)	17 338,37	14 363,37	0,00	00,0	2 975,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	14 238,37	14 163,37	0,00	0,00	75,00
6748	Autres subventions exceptionnelles	3 000,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
678	Autres charges exceptionnelles	0,00	200,00	0,00	0,00	-200,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	0,00				
	TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e	31 873 961,76	27 597 744,62	2 426 223,23	0,00	1 849 993,91
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00			0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4) (5) (6)	4 500 899,38	4 486 819,38			14 080,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	4 500 899,38	4 486 819,38			14 080,00
тот	AL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	4 500 899,38	4 486 819,38			14 080,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (7)	0,00	0,00			0,00
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	4 500 899,38	4 486 819,38			14 080,00
	DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE Total des opérations réelles et d'ordre)	36 374 861,14	32 084 564,00	2 426 223,23	0,00	1 864 073,91
D 002	Pour information Déficit de fonctionnement reporté de N-1	0,00				

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-7 549,55

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽²⁾ Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

⁽³⁾ Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

⁽⁴⁾ Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.

⁽⁵⁾ Dont 675 et 676.

⁽⁶⁾Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁷⁾ Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.



Chap/	Libellé (1)	ماند النام	Crédits empl	à employer)		
art(1)	.,	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
013	Atténuations de charges	14 500,00	10 743,33	0,00	0,00	3 756,67
6419	Remboursements rémunérations personnel	14 500,00	10 743,33	0,00	0,00	3 756,67
70	Produits services, domaine et ventes div	37 500,00	14 000,00	13 300,00	0,00	10 200,00
70388	Autres redevances et recettes diverses	37 500,00	14 000,00	800,00	0,00	22 700,00
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	0,00	0,00	12 500,00	0,00	-12 500,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	20 089 386,18	17 902 536,87	2 191 800,68	0,00	-4 951,37
74758	Participat ^o Autres groupements	15 150 255,54	15 150 255,55	0,00	0,00	-0,01
7478	Participat ^o Autres organismes	4 939 130,64	2 752 281,32	2 191 800,68	0,00	-4 951,36
75	Autres produits de gestion courante	2 169 997,85	1 623 191,84	674 772,58	0,00	-127 966,57
7561	Régies dotées seule autonomie financière	330 000,00	0,00	330 000,00	0,00	0,00
7588	Autres produits div. de gestion courante	1 839 997,85	1 623 191,84	344 772,58	0,00	-127 966,57
TOTAL	= RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013	22 311 384,03	19 550 472,04	2 879 873,26	0,00	-118 961,27
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	3 310 812,20	3 313 258,31	0,00	0,00	-2 446,11
7711	Dédits et pénalités perçus	3 309 740,20	3 309 740,20	0,00	0,00	0,00
7714	Recouvrt créances admises en non valeur	0,00	30,00	0,00	0,00	-30,00
7718	Autres produits except. opérat° gestion	0,00	1 226,12	0,00	0,00	-1 226,12
7788	Produits exceptionnels divers	1 072,00	2 261,99	0,00	0,00	-1 189,99
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (2)	00,0	0,00	00,0	00,0	0,00
T	OTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d	25 622 196,23	22 863 730,35	2 879 873,26	0,00	-121 407,38
042	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4) (5)	833 550,17	833 550,15			0,02
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	833 550,17	833 550,15			0,02
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
T	OTAL DES RECETTES D'ORDRE	833 550,17	833 550,15			0,02
	DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE al des opérations réelles et d'ordre)	26 455 746,40	23 697 280,50	2 879 873,26	0,00	-121 407,36
R 002 Exc	Pour information cédent de fonctionnement reporté de N-1	9 919 114,74				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽²⁾ Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

⁽³⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

⁽⁴⁾ Dont 776.

⁽⁵⁾ Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁶⁾ Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.



Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	207 238,00	54 899,50	82 600,00	69 738,50
202	Frais réalisat° documents urbanisme	2 253,00	2 147,00	0,00	106,00
2031	Frais d'études	192 745,00	48 702,50	82 600,00	61 442,50
2033	Frais d'insertion	0,00	810,00	0,00	-810,00
2051	Concessions, droits similaires	3 240,00	3 240,00	0,00	0,00 9 000.00
2088	Autres immobilisations incorporelles	9 000,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	0,00 3 965 765,00	0,00	0,00 1 123 918,86	0,00 2 464 267,31
21 2128	Immobilisations corporelles (sauf opérations) Autres agencements et aménagements	5 695,00	377 578,83 5 695,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	385 565,48	101 332,00	276 941,56	7 291,92
2138	Autres constructions	66 600,00	0,00	33 625,00	32 975,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	1 299 251,00	149 794,65	750 000,00	399 456,35
2183	Matériel de bureau et informatique	80 624,39	59 795,78	0,00	20 828,61
2188	Autres immobilisations corporelles	2 128 029,13	60 961,40	63 352,30	2 003 715,43
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	456 500,00	0,00	300 000,00	156 500,00
2313	Constructions	230 000,00	0,00	300 000,00	-70 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	210 000,00	0,00	0,00	210 000,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	16 500,00	0,00	0,00	16 500,00
	Total des dépenses d'équipement	4 629 503,00	432 478,33	1 506 518,86	2 690 505,81
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	2 942 672,72	2 942 672,72	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	2 617 672,72	2 617 672,72	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	325 000,00	325 000,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	2 942 672,72	2 942 672,72	0,00	0,00
1	otal des dépenses d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES REELLES	7 572 175,72	3 375 151,05	1 506 518,86	2 690 505,81
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	833 550,17	833 550,15		0,02
	Reprises sur autofinancement antérieur (5)	833 550,17	833 550,15		0,02
13911	Etat et établissements nationaux	593 819,20	593 819,20		0,00
13912	Sub. transf cpte résult. Régions	208 561,72	208 561,70		0,02
13913	Sub. transf cpte résult. Départements	31 169,25	31 169,25		0,00
	Charges transférées (6)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	9 680,52	9 680,52		0,00
2313	Constructions	9 680,52	9 680,52		0,00
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	843 230,69	843 230,67		0,02
Т	OTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE	8 415 406,41	4 218 381,72	1 506 518,86	2 690 505,83
	(= Total des dépenses réelles et d'ordre)	2.55			
	Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1	0,00			
	סט ט טטועפ ע execution negatir reporte de N-T		l .		

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽²⁾ Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

⁽³⁾ Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

⁽⁴⁾ Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RF 042.

⁽⁵⁾ Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁶⁾ Dont 192.

⁽⁷⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.



Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	1 553 376,70	1 543 139,20	10 237,50	0,00
1316	Subv. transf. Autres E.P.L.	1 529 489,20	1 529 489,20	0,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	23 887,50	13 650,00	10 237,50	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21 22	Immobilisations corporelles Immobilisations recues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations reçues en arrectation	0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00
23	minosinsations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	1 553 376,70	1 543 139,20	10 237,50	00,0
10	Dotations, fonds divers et réserves	317 143,82	317 143,82	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	317 143,82	317 143,82	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
	Total des recettes financières	317 143,82	317 143,82	0,00	0,00
To	otal des recettes d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES REELLES	1 870 520,52	1 860 283,02	10 237,50	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4)	4 500 899,38	4 486 819,38		14 080,00
28031	Frais d'études	3 007,50	3 007,50		0,00
28041512	GFP rat : Bâtiments, installations	20 359,68	20 359,68		0,00
28051	Concessions et droits similaires	5 455,00	5 455,00		0,00
28088	Autres immobilisations incorporelles	27 650,00	27 650,00		0,00
281318	Autres bâtiments publics	1 767 058,34	1 767 058,34		0,00
28138	Autres constructions	2 524,00	2 524,00		0,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	2 391 883,17	2 377 803,17		14 080,00
281738	Autres constructions (m. à dispo)	178 271,78	178 271,78		0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	13 656,66	13 656,66		0,00
28184	Mobilier	7 432,46	7 432,46		0,00
28188	Autres immo. corporelles	83 600,79	83 600,79		0,00
TOTAL	DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	4 500 899,38	4 486 819,38		14 080,00
041	Opérations patrimoniales (5)	9 680,52	9 680,52		0,00
2031	Frais d'études	9 680,52	9 680,52		0,00
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	4 510 579,90	4 496 499,90		14 080,00
то	TAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)	6 381 100,42	6 356 782,92	10 237,50	14 080,00
R	Pour information 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1	2 034 305,09			

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽²⁾ Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

⁽³⁾ Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

⁽⁴⁾ Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁵⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A2.1

A2.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

	Date de la	décision de Montant maximum autorisé réaliser la ligne au 01/01/N		Montant des remboursements N		
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)		Montant des tirages N	Intérêts (3)	Remboursement du tirage	Encours restant dû au 31/12/N
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Circulaire n° NOR: INTB8900071C du 22/02/1989.

⁽²⁾ Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

⁽³⁾ Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

					Emprunts e	t dettes à l'o	origine du contra	t						
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro	Organisme prêteur ou chef	Date de	Date d'émission ou date de	Date du premier	Nominal (2)	Type de taux	Index (4)		initial Taux	Devise	Pério- dicité des rembour-	Profil d'amor-	Possibilité de rembour-	Caté- gorie d'em-
de contrat)	de file	signature	mobilisation (1)	rembour- sement	Nominal (2)	d'intérêt (3)	muex (4)	de taux (5)	actuariel	Devise	sements (6)	tissement (7)	sement anticipé O/N	prunt (8)
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des					58 776 871,15									
établissements financiers (Total)														
1641 Emprunts en euros (total)					52 276 871,15									
	CAISSE D'EPARGNE	01/01/2005		25/12/2006	1 376 871,15	F		4,030	3,593		А	X Echéance constante		A-1
10000500058	CREDIT AGRICOLE NORD DE FRANCE	12/07/2017		10/10/2017	3 250 000,00	F		1,680	1,692		Т	С		A-1
18107/001	SOCIETE GENERALE	22/12/2009		22/03/2010	1 500 000,00	F		4,061	4,127		Т	С		A-1
20140247	CAISSE D'EPARGNE	15/12/2014		31/03/2015	7 500 000,00	F		2,370	2,370		Т	С		A-1
5031071	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	02/02/2014		01/09/2015	23 000 000,00	V		2,250	1,890		Т	С		A-1
515803	SA LA BANQUE POSTALE	13/06/2017		01/10/2017	700 000,00	F		1,280	1,303		Т	С		A-1
515804	SA LA BANQUE POSTALE	13/06/2017		01/10/2017	2 250 000,00	F		1,780	1,807		Т	С		A-1
523777	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	02/08/2018		01/12/2018	2 100 000,00	F		0,990	1,026		Т	С		A-1
523778	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	02/08/2018		01/09/2019	200 000,00	F		1,370	1,371		Α	С		A-1
523779	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	02/08/2018		01/12/2018	1 700 000,00	F		1,780	1,807		Т	С		A-1
6771438	SOCIETE GENERALE	23/10/2014		31/10/2015	5 000 000,00	F		2,298	2,298		Α	С		A-1
8300013	CAISSE D'EPARGNE	18/01/2013		25/04/2013	3 000 000,00	F		4,370	4,370		М	Р		A-1
99142247255	CREDIT AGRICOLE NORD DE FRANCE	05/12/2006		01/12/2007	700 000,00	F		3,990	4,360		A	Р		A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option					6 500 000,00									
de tirage sur ligne de trésorerie (total)														
18107/001/004	SOCIETE GENERALE	30/07/2010		30/10/2010	6 500 000,00	F		3,260	3,315		Т	С		A-1
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									

					Emprunts 6	t dettes à l'o	origine du contra	t						
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Niveau de taux (5)	initial Taux actuariel	Devise	Pério- dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					58 776 871,15									

⁽¹⁾ Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

⁽²⁾ Nominal : montant emprunté à l'origine.

⁽³⁾ Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

⁽⁴⁾ Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

⁽⁵⁾ Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

⁽⁶⁾ Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

⁽⁷⁾ Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

⁽⁸⁾ Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

						Emprunt	s et dettes au 31/12	2/N				
							Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice		
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des		0,00		40 830 872,37					2 942 672,97	883 691,79	0,00	62 423,30
établissements financiers (Total)												
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		37 662 122,37					2 617 672,97	773 731,87	0,00	62 423,30
		0,00	A-1	386 913,25	5,00	F		3,593	88 321,72	19 151,97	0,00	259,88
10000500058		0,00	A-1	2 827 500,00	21,58	F		1,692	130 000,00	48 867,00	0,00	10 687,95
18107/001		0,00	A-1	675 000,00	9,00	F		4,127	75 000,00	29 376,36	0,00	0,00
20140247		0,00	A-1	5 250 000,00	14,00	F		2,370	375 000,00	129 979,70	0,00	0,00
5031071		0,00	A-1	17 249 999,92	16,50	V		1,890	1 045 454,56	278 350,87	0,00	22 000,00
515803		0,00	A-1	548 333,29	11,58	F		1,303	46 666,68	7 392,00	0,00	1 754,67
515804		0,00	A-1	1 957 500,00	21,58	F		1,807	90 000,00	35 844,76	0,00	8 710,88
523777		0,00	A-1	1 627 500,00	7,75	F		1,026	210 000,00	17 411,63	0,00	1 342,69
523778		0,00	A-1	173 333,34	12,75	F		1,371	13 333,33	2 557,33	0,00	791,56
523779		0,00	A-1	1 547 000,00	22,75	F		1,807	68 000,00	28 293,10	0,00	2 294,72
6771438		0,00	A-1	3 500 000,00	13,83	F		2,298	250 000,00	87 611,25	0,00	13 817,70
8300013		0,00	A-1	1 693 813,05	7,25	F		4,370	194 360,80	78 650,96	0,00	0,00
99142247255		0,00	A-1	225 229,52	6,00	F		4,360	31 535,88	10 244,94	0,00	763,25
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de		0,00		3 168 750,00					325 000,00	109 959,92	0,00	0,00
tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)						_						
18107/001/004		0,00	A-1	3 168 750,00	9,58	F		3,315	325 000,00	109 959,92	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
(Total)		2.22		2.22					2.22	2.22	0.00	0.00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

				_		Emprunt	s et dettes au 31/12	/N	_		_	
			0-16				Taux d'intérêt					
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		40 830 872,37					2 942 672,97	883 691,79	0,00	62 423,30

⁽⁹⁾ S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

⁽¹⁰⁾ Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

⁽¹¹⁾ Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

⁽¹²⁾ Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

⁽¹³⁾ Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

⁽¹⁴⁾ Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

⁽¹⁵⁾ Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

⁽¹⁶⁾ Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A2.3

A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

		/\LIO I\L	1 / (1 (1 1 1 1 1 0 1 1											
Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couver- ture éventu- elle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

⁽²⁾ Nominal: montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

⁽³⁾ En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

⁽⁴⁾ Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 :

⁽⁵⁾ Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

⁽⁶⁾ Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

⁽⁷⁾ Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

⁽⁸⁾ Montant, index ou formule.

⁽⁹⁾ Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

⁽¹⁰⁾ Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 668.

⁽¹¹⁾ Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.4

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

A2.4 - ITPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)											
Structure	lices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecarts d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecarts d'indices hors zone euro	(6) Autres indices				
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de	Nombre de produits	14	0	0	0	0					
taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens	% de l'encours	99,99	0,00	0,00	0,00	0,00					
unique). Taux variable simple plafonné (<i>cap</i>) ou encadré	Montant en euros	40 830 872,37	0,00	0,00	0,00	0,00					
(tunnel)	Nombre de produits	0	0	0	0	0					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00					
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00					
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0					
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00					
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00					
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0					
capé	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00					
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00					
	Nombre de produits	0	0	0	0	0					
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00					
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00					
	Nombre de produits						0				
(F) Autres types de structures	% de l'encours						0,00				
	Montant en euros						0,00				

⁽¹⁾ Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	_
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

	CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE		Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en decà d	luquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un	n an (article R. 2321-1 du	
CGCT) : 500.00 €		(**************************************	
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	BATIMENTS INFRASTRUCTURES ET RESEAUX	20	22/07/2007
L	EQUIPEMENTS ET MATERIELS INDUSTRIELS	10	22/07/2007
L	ETUDES	5	22/07/2007
L	FRAIS D'INSERTION	5	22/07/2007
L	LOGICIEL INFORMATIQUE	2	22/07/2007
L	MATERIEL INFORMATQIUE	5	22/07/2007
L	MOBILIERS	10	22/07/2007
L	PETITS EQUIPEMENTS ET MATERIELS	5	22/07/2007
L	PROCESS CENTRE DE TRI	8	11/02/2013
L	PONTS BASCULES CENTRE DE TRI	20	17/06/2013
L	SUBVENTION VERSEE	15	07/10/2013
L	BATIMENT TVME	25	03/04/2017
L	PROCESS TVME	15	03/04/2017

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		3 776 222,89	I 3 776 222,87
16 Empr	unts et dettes assimilées (A)	2 942 672,72	2 942 672,72
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	2 617 672,72	2 617 672,72
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	325 000,00	325 000,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépense	s et transferts à déduire des ressources propres (B)	833 550,17	833 550,15
10	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10 Reversement de dotations, fonds divers et réserves			
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	833 550,17	833 550,15
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	3 776 222,87	1 506 518,86	0,00	5 282 741,73

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

RESSURCES PROPRES					
Art. (1) Libellé (1)		Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations		
RECETTES	(RESSOURCES PROPRES) = a + b	4 500 899.38	III 4 486 819,38		
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00		
10222	FCTVA	0,00	0,00		
10223	TLE	0,00	0,00		
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00		
10228	Autres fonds	0,00	0,00		
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00		
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00		
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00		
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00		
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00		
26	Participations et créances rattachées				
27	Autres immobilisations financières				
Ressource	s propres internes de l'année (b) (2)	4 500 899,38	4 486 819,38		
15	Provisions pour risques et charges				
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00		
26	Participations et créances rattachées				
27	Autres immobilisations financières				
28	Amortissement des immobilisations				
28031	Frais d'études	3 007,50	3 007,50		
28041512	GFP rat : Bâtiments, installations	20 359,68	20 359,68		
28051	Concessions et droits similaires	5 455,00	5 455 ,00		
28088	Autres immobilisations incorporelles	27 650,00	27 650,00		
281318	Autres bâtiments publics	1 767 058,34	1 767 058,34		
28138	Autres constructions	2 524,00	2 524,00		
28158	Autres installat°, matériel et outillage	2 391 883,17	2 377 803,17		
281738	Autres constructions (m. à dispo)	178 271,78	178 271,78		
28183	Matériel de bureau et informatique	13 656,66	13 656,66		
28184	Mobilier	7 432,46	7 432,46		
28188 29	Autres immo. corporelles	83 600,79	83 600,79		
	Prov. pour dépréciat° immobilisations				
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours				
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices				
49	Prov. dépréc. comptes de tiers				
59	Prov. dépréc. comptes financiers				
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00		
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00		

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	4 486 819,38	10 237,50	2 034 305,09	317 143,82	6 848 505,79

	ı	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	5 282 741,73
Ressources propres disponibles	IV	6 848 505,79
Solde	V = IV - II (3)	1 565 764,06

SYMEVAD - PRINCIPAL - CA - 2020

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU	A7.4.1
COVID-19 – SECTION DE FONCTIONNEMENT	

A7.4.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES – MANDATS EMIS					
Article (1)	Article (1) Libellé (1)				
011	Charges à caractère général	7 210,30			
60632	Fournitures de petit équipement	1 357,30			
60636	Vêtements de travail	4 832,68			
6068	Autres matières et fournitures	1 020,32			
012	Charges de personnel, frais assimilés	660,00			
64111	Rémunération principale	660,00			
65	Autres charges de gestion courante	0,00			
66	Charges financières	0,00			
67	Charges exceptionnelles	0,00			
68	Dotations provisions semi-budgétaires	0,00			
014	Atténuations de produits	0,00			
	Total des dépenses réelles	7 870,30			
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00			
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00			
	Total des dépenses d'ordre	0,00			
	TOTAL GENERAL 7 870,30				

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU	A7.4.2
COVID-19 - SECTION D'INVESTISSEMENT	

A7.4.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES – MANDATS EMIS			
Article (1)	Libellé (1)	Montant	
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	
13	Subventions d'investissement	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00	
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00	
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	
26	Participat° et créances rattachées	0,00	
27	Autres immobilisations financières	0,00	
Opérations d'équiper	ment (1 ligne par opération)		
Opérations pour com	pte de tiers (1 ligne par opération)		
	Total des dépenses réelles	0,00	
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	
041	Opérations patrimoniales	0,00	
	Total des dépenses d'ordre	0,00	
	TOTAL GENERAL	0,00	

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES	A10.1

A10.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

	AIU.I – EIAI DES ENII	<u> </u>		
Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
14/01/2020	SIGNALITIQUES DECHETRIES HDQ CAD-ROOST	1 718,70	0,00	5
14/01/2020	SIGNALITIQUES DECHETRIES HDQ CAD-CUINCY	1 124,00	0,00	5
14/01/2020	BATIMENT TVME 2020	5 384,32	0,00	30
04/02/2020	PROCESS TVME 2020	4 250,00	0,00	20
04/02/2020	PROCESS TVME 2020	22 240,00	0,00	20
04/02/2020	PROCESS TVME 2020	13 633,00	0,00	20
04/02/2020	PROCESS TVME 2020	2 000,00	0,00	20
10/02/2020	CONSTRUCTION BATIMENT CVO 2020	950,00	0,00	25
10/02/2020	CONSTRUCTION BATIMENT CVO 2020	12 647,04	0,00	25
17/02/2020	MATERIELS INFORMATQUE 2020	32 294,98	0,00	5
24/02/2020	BORNES ELECTRIQUES CENTRE DE TRI	2 590,00	0,00	10
27/02/2020	CONSTRUCTION BATIMENT CVO 2020	3 244,80	0,00	25
27/02/2020	REFONTE ET DEVELLOPEMENT SITE INTERNET 2020	3 240,00	0,00	2
06/03/2020	PROCESS TVME 2020	66 500,00	0,00	20
27/03/2020	MATERIELS DE COMPOSTAGE 2020-	512,96	0,00	5
27/03/2020	ETUDE RESSOUCERIE CAD	2 147,00	0,00	2
06/04/2020	BORNES ELECTRIQUES CENTRE DE TRI	13 361,00	0,00	10
06/04/2020	ETUDES POUR STEP TVME	90,00	0,00	0
06/04/2020	ETUDE ECT-CT EVIN MALMAISON	18 597,50	0,00	0
06/04/2020	BORNE ELECTRIQUE CVO	5 120,00	0,00	10
16/04/2020	MATERIELS INFORMATQUE 2020	19 228,21	0,00	5
16/04/2020	SIGNALITIQUES DECHETRIES HDQ CAD-SIN LE	3 778,50	0,00	5
	NOBLE	5	5,55	-
29/04/2020	ETUDES ACCESIBILTE TVME	720,00	0,00	2
06/05/2020	SIGNALITIQUES ROUTIERES ET REFECTION	6 033,96	0,00	5
00/00/2020	PEINTURES DECHETERIES CAD	0 000,00	0,00	o o
11/05/2020	CONSTRUCTION BATIMENT CVO 2020	26 053,38	0,00	25
11/05/2020	CONSTRUCTION BATIMENT CVO 2020	1 254,90	0,00	25
11/05/2020	BATIMENT TVME 2020	6 724,30	0,00	30
11/05/2020	CONSTRUCTION BATIMENT CVO 2020	3 733,50	0,00	25
11/05/2020	CONSTRUCTION BATIMENT CVO 2020	368,05	0,00	25
11/05/2020	CONSTRUCTION BATIMENT CVO 2020	14 647,47	0,00	25
11/05/2020	CONSTRUCTION BATIMENT CVO 2020	17 534,24	0,00	25
11/05/2020	PROCESS CVO 2020 VIRTY EN ARTOIS	6 667,65	0,00	10
27/05/2020	MATERIELS DE COMPOSTAGE 2020-	10 371,42	0,00	5
15/06/2020	BATIMENT TVME 2020	6 000,00	0,00	30
16/06/2020	PRELEVEUR AUTOMATQIUE EAUX USEES CVO	4 603,26	0,00	5
10/00/2020	VITRY	4 000,20	0,00	
21/08/2020	MATERIELS INFORMATIQUES- 6 TABLETTES ANDROID-4 IMPRIMANTES HDQ CAD	3 816,23	0,00	5
08/09/2020	ETUDE ECT-CT EVIN MALMAISON	6 670,00	0,00	0
09/09/2020	CONSTRUCTION BATIMENT CVO 2020	9 680,52	0,00	25
21/09/2020	MATERIELS DE COMPOSTAGE 2020-	693,00	0,00	25 5
22/09/2020	COLONNES A VERRE DECHETERIES SYMEVAD	21 900,00	0,00	5
22/09/2020	MATERIELS DE COMPOSTAGE 2020-	21 900,00 10 225,60	0,00	5 5
28/09/2020	MATERIELS DE COMPOSTAGE 2020- MATERIELS INFORMATQUE 2020	2 327,31	0,00	5
29/09/2020	MATERIELS INFORMATQUE 2020 MATERIELS INFORMATQUE 2020	2 129,05	0,00	5
		10 727,50		0
16/10/2020	ETUDE ECT-CT EVIN MALMAISON TRAVAUX CENTRE DE TRI 2020	2 790,00	0,00	20
19/10/2020 02/11/2020	PROCESS TVME 2020	13 433,00	0,00 0,00	20 20
02/11/2020	ETUDE CHAUFFERIE CSR	2 582,50		0
02/12/2020			0,00 0,00	0
Acquisitions à titre gratuit	ETUDES POUR STEP TVME	10 125,00	0,00	0
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou				
affermage Divers				
TOTAL GENERAL		436 463,85	0,00	
. C I CENTENAL		700 700,00	3,00	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – SORTIES	A10.2

A10.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – ENTREES	A10.4

A10.4 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
24/02/2020	ACQUISITION TERRAIN RESSOURCERIE (ANCIEN CT) + INDEMNITEES	5 695,00	0,00	0
09/09/2020	ASSISTANCE A MAITRISE D OUVRAGE UNIT DE COMPOSTAGE DECHETS VEGETAUX PHASE 1	E -9 680,52	0,00	0
Acquisitions à titre gratuit				
		0,00	0,00	0
Mise à disposition				
		0,00	0,00	0
Affectation				
		0,00	0,00	0
Mises en concession ou affermage				
		0,00	0,00	0
Divers				
		0,00	0,00	0
TOTAL GENERAL		-3 985,52	0,00	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – SORTIES	A10.5

A10.5 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Cessions à titre gratuit							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mise à disposition							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Affectation							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mises en concession ou affermage							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mise à la réforme							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Divers							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX	B1.2
GARANTIES D'EMPRUNT	

B1.2 - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Va	aleur en euros
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (1)	Α	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	В	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	С	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A+ B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	25 743 603,61

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	1 1 1 11	00,0
Fait des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en 76 (5)	1711	0,00

⁽¹⁾ Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

⁽²⁾ Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

⁽³⁾ Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	
LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS	B1.7

B1.7 – LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS (Article L. 2313-1 du CGCT)

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
Personnes de droit privé		
<u>Associations</u>		
ASSOCIATION DES GUIDES COMPOSTEURS CADOSARCAHC	7 000,00	
LES AMIS DE SYM	19 000,00	
Entreprises		
Personnes physiques		
<u>Autres</u>		
Personnes de droit public		
<u>Etat</u>		
ECOLE NATIONALE SUPERIEUR MINES LILLE DOUAI	25 000,00	
Régions		
<u>Départements</u>		
Communes		
Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,)		
Autres		
TOTAL GENERAL	51 000,00	

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMF	PLOIS BUDGETAIRES	S (3)	_	S POURVUS SUR	
, ,		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services Directeur général adjoint des services Directeur général des services techniques Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53 FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 6,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 6,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 6,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 6,00
Adjoint administratif	С	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint administratif principal 2ème classe Directeur Général des services Rédacteur Rédacteur principal 1ère classe	C A B B	2,00 1,00 1,00 1,00	0,00 0,00 0,00 0,00	2,00 1,00 1,00 1,00	2,00 1,00 1,00 1,00	0,00 0,00 0,00 0,00	2,00 1,00 1,00 1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		14,00	1,00	15,00	14,00	0,00	14,00
AGENT DE MAITRISE PRINCIPAL Adjoint technique Adjoint technique principal 1ere classe Adjoint technique principal 2eme classe Ingénieur Ingénieur principal TECHNICIEN FILIERE SOCIALE (d)	C C C C A A B	1,00 3,00 2,00 4,00 1,00 2,00 1,00 0,00	0,00 1,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	1,00 4,00 2,00 4,00 1,00 2,00 1,00 0,00	1,00 4,00 2,00 4,00 1,00 1,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	1,00 4,00 2,00 4,00 1,00 1,00 1,00 0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint d'animation	С	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	4,00	4,00
Attaché Ingénieur Technicien TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)	A A B	0,00 0,00 0,00 21.00	0,00 0,00 0,00 1,00	0,00 0,00 0,00 22,00	0,00 0,00 0,00 21,00	1,00 2,00 1,00 4,00	1,00 2,00 1,00 25,00

SYMEVAD - PRINCIPAL - CA - 2020

- (1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.
- (2) Catégories : A, B ou C.
- (3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps comptet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non comptet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.
- (4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES	SECTEUR	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
	(1)	(2)	Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Attaché	Α	OTR		0,00	Α	Α
Ingénieur	Α	OTR		0,00	A	A
Technicien	В	OTR		0,00	A	A
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM: Administratif

TECH: Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif. CULT : Culturel

ANIM : Animation.

PM: Police.

OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION: Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

- 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
- 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
- 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
- 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

- 3-3-1°: absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-0°: emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3°: emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3°: emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4°: emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5°: emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de création, des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de création, des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de création, des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de création, des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de création, des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de création, des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de création, des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de création, des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de création et des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de création et des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de création et des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de création et des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de création et de communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de création et de communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de création et de communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de création et de communes de moins de 2 000 habitants e
- de changement de périmètre ou de suppression d'un service public. 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel
- 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
- 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
- 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
- 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
- A: autres (préciser).
- (5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).
- (6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le
- (7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.
- (8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT	C2
FINANCIER	~_

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3)			-	
Détention d'une part du capital				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Subventions supérieures à 75 000 € ou eprésentant plus de 50 % du produit igurant au compte de résultat de 'organisme				

⁽¹⁾ Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat etc... et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

⁽²⁾ Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

⁽³⁾ Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3.3

C3.3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
SPIC	PRODUCTION ET REVENTE D'ENERGIE	10/12/2012	201241 DU	20000720100045	SPIC	Oui
	RENOUVELABLE		10/12/2012 -			

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION	
PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	C3.5

C3.5 – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES

1 - BUDGET PRINCIPAL

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	8 415 406,41	4 218 381,72	1 506 518,86	2 690 505,83
RECETTES	8 415 405,51	8 391 088,01	10 237,50	14 080,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	36 374 861,14	34 510 787,23	0,00	1 864 073,91
RECETTES	36 374 861,14	36 496 268,50	0,00	-121 407,36

⁽¹⁾ Y compris les rattachements.

2 - BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget) (1)

	BUDGET : ENERGIE RENOUVELABLE / N°SIRET : 20000720100045						
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés			
INVESTISSEMENT							
DEPENSES	919 219,40	472 753,38	1 721,27	444 744,75			
RECETTES	919 219,40	919 219,40	0,00	0,00			
FONCTIONNEMENT							
DEPENSES	1 226 671,51	1 093 733,12	0,00	132 938,39			
RECETTES	1 226 671,51	1 190 197,03	0,00	36 474,48			

⁽¹⁾ Ne sont pas pris en compte les CCAS et caisses des écoles, régies personnalisées ... qui sont des personnes morales distinctes de la commune ou de l'établissement de rattachement juridique.

3 – PRESENTATION AGRÉGÉE DU BUDGET PRIMITIF ET DES BUDGETS ANNEXES (avant la neutralisation des flux réciproques)

nounanounou do naziron de di					
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	
INVESTISSEMENT					
DEPENSES	9 334 625,81	4 691 135,10	1 508 240,13	3 135 250,58	
RECETTES	9 334 624,91	9 310 307,41	10 237,50	14 080,00	
FONCTIONNEMENT					
DEPENSES	37 601 532,65	35 604 520,35	0,00	1 997 012,30	
RECETTES	37 601 532,65	37 686 465,53	0,00	-84 932,88	
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	46 936 158,46	40 295 655,45	1 508 240,13	5 132 262,88	
TOTAL GENERAL DES RECETTES	46 936 157,56	46 996 772,94	10 237,50	-70 852,88	

⁽¹⁾ Y compris les rattachements.

⁽²⁾ Y compris les rattachements.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION	
PRESENTATION AGREGEE ET CONSOLIDEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	C3.5

4 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE BUDGET PRINCIPAL ET LES BUDGETS ANNEXES (Cf. liste des principales opérations en annexe de la M14) (1)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ La présentation de ce tableau des flux réciproques est facultative.

5 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU BUDGET PRIMITIF ET DES BUDGETS ANNEXES (après la neutralisation des flux réciproques) (1)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	9 334 625,81	4 691 135,10	1 508 240,13	3 135 250,58
RECETTES	9 334 624,91	9 310 307,41	10 237,50	14 080,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	37 601 532,65	35 604 520,35	0,00	1 997 012,30
RECETTES	37 601 532,65	37 686 465,53	0,00	-84 932,88
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	46 936 158,46	40 295 655,45	1 508 240,13	5 132 262,88
TOTAL GENERAL DES RECETTES	46 936 157,56	46 996 772,94	10 237,50	-70 852,88

⁽¹⁾ La présentation de ce tableau est obligatoire si celui des flux réciproques est produit.

⁽²⁾ Y compris les rattachements.

⁽²⁾ Y compris les rattachements.

SYMEVAD - PRINCIPAL - CA - 2020

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 26 Nombre de membres présents : 15 Nombre de suffrages exprimés : 14

VOTES: Pour: 14 Contre: 0 Abstentions: 0

Date de convocation : 14/06/2021

Présenté par (1) Le PRESIDENT. A Évin-Malmaison, le 21/06/2021 Le PRESIDENT

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire. A Évin-Malmaison, le 21/06/2021

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Certifié exécutoire par (1) Le PRESIDENT, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

⁽¹⁾ Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

⁽²⁾ L'assemblée délibérante étant : le Comité syndical.